x 4° circ.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958. (4e circonscription de Seine-et-Oise)

Union pour la Nouvelle République

RENÉ LEDUC



Commandeur de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance, MAIRE DE MEUDON depuis 1947, VICE-PRESIDENT de l'UNION INTERNATIONALE DES MAIRES, VICE-PRESIDENT DE L'UNION DES MAIRES DE SEINE-ET-OISE.

Remplaçant éventuel :

ROBERT FERRAND

Chef de service financier de la société de raffinage Shell-Berre
CITOYEN DE GARCHES
Croix de guerre 39-45 — Officier du Mérite du Travail

ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,

Au référendum du 28 septembre, vous avez, par un vote massif, approuvé les institutions de la *Nouvelle République*, que vous présentait le gouvernement du *général de Gaulle*.

Mais l'œuvre entreprise par le *général de Gaulle* est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un *esprit nouveau* et des *hommes nouveaux*.

Les hommes de l'ancien système et des anciens partis, qui ont attendu jusqu'à la veille de la catastrophe pour laisser la place au *général de Gaulle*, ne méritent plus votre confiance.

Au sein de l'Union pour la Nouvelle République se sont regroupés avec *Michel Debré*, *Edmond Michelet* et *Jacques Soustelle*, ministres et fidèles compagnons du *général de Gaulle*, tous ceux qui, sans défaillance depuis onze ans, n'ont cessé de réclamer le retour au pouvoir du Libérateur et la fin de l'ancien système.

Dans sa conférence de presse du 23 octobre, le général de Gaulle les a ainsi désignés : « *...Ceux qui m'ont toujours montré un amical dévouement à travers toutes les vicissitudes.* »

Vous ferez confiance à ces hommes.

Vous les enverrez siéger à l'Assemblée nationale.

— *Parce qu'ils ont vu clair*, quand tous les autres s'entêtaient dans leurs solutions à courte vue et leurs combinaisons de couloir.

— *Parce qu'ils ont eu raison*, en annonçant que la venue au pouvoir du *général de Gaulle* et le changement de Constitution étaient une condition nécessaire, mais aussi immédiate, du redressement du pays.

— *Parce qu'ils représentent l'avenir*, la rupture définitive avec un passé de honte et de désastre, la garantie d'une France nouvelle, unie, pacifiée, respectée, heureuse, centre d'une communauté fraternelle de 85 millions d'hommes libres.

⁂

ATTENTION !

Le *général de Gaulle* a mis en garde les futurs parlementaires contre la tentation de déborder les limites du rôle dévolu aux assemblées. Il a demandé à celles-ci :

— de remplir d'une manière objective leurs fonctions législatives ;
— de s'abstenir des surenchères, des prétentions, des agitations partisanes dont trop souvent l'exemple fut donné.

« Alors, a-t-il dit, les pouvoirs de l'Etat fonctionneront dans l'équilibre, la stabilité, l'efficacité et la nation s'intéressera aux libres débats de ses représentants. »

Les hommes du système voudront en revenir aux erreurs d'hier. Ils risquent de jeter la République dans une crise nouvelle d'ou sortirait l'anarchie ou la dictature.

Les candidats de l'U.N.R. auront les yeux fixés sur *demain*. Respectueux du rôle que leur assigne la Constitution, ils soutiendront l'action nationale du *général de Gaulle* pour le redressement du pays.

Ce redressement doit se concrétiser par :

1. L'évolution de l'Algérie sur les bases et dans le cadre définis par Charles de Gaulle dans son discours de Constantine, et dans l'esprit de sa récente conférence de presse, lesquels ont pleinement et rapidement rendu à la France l'initiative aux yeux de l'opinion internationale.

2. L'organisation des pays d'outre-mer au sein de la communauté née du référendum de manière à lui conférer le prestige et l'attrait qui détourneront l'Afrique du neutralisme et permettront sa mise en valeur pour le profit de tous les peuples unis à la France.

3. La poursuite de la réforme de l'Etat par la réorganisation des administrations centrales, dans le sens d'une modernisation de leurs méthodes ; le regroupement à l'échelon régional des services techniques, l'ouverture de bureaux communs à toutes les administrations destinés à faciliter les rapports avec le public. La réforme de la justice par une simplification et une accélération des procédures la mettant à la portée de tous.

4. La simplification du jeu des partis politiques par le regroupement des grandes tendances nationales, et l'application stricte des dispositions de la Constitution obligeant les formations politiques à respecter la souveraineté nationale et les principes démocratiques.

5. Une politique étrangère faisant de la France, au sein de ses alliances traditionnelles, un partenaire à part entière dont l'indépendance sera respectée et qui poursuivra autour d'elle la construction de l'Europe.

6. Une politique hardie d'expansion économique comportant :

— Le développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome) ;

— l'aménagement du territoire, gage du plein emploi des ressources et de la renaissance pour les régions sous-équipées ;

— la modernisation de l'agriculture par l'aide aux investissements ; la garantie du revenu agricole et la stabilité des produits alimentaires par l'organisation des marchés ;

— l'amélioration des circuits commerciaux de distribution et la possibilité offerte aux petits commerçants de s'organiser de manière compétitive.

7. Une politique financière et monétaire saine, impliquant :

— un équilibre strict du budget ordinaire ;

— la débudgétisation des investissements ;

— une révision de la politique des subventions économiques et du crédit ;

— une discipline sévère de l'émission monétaire préparant le retour à la convertibilité du franc et au libre transfert des capitaux ;

— une réforme profonde de la fiscalité par la suppression des taxes de faible rendement et des régimes d'exception et l'établissement de la justice fiscale.

8. Un effort décidé en faveur de la construction de logements, notamment de logements populaires à usage locatif, la rationalisation des méthodes de construction, la lutte contre la spéculation des terrains à bâtir, qui devront permettre de porter à 400.000 le nombre des logements construits par an à partir de 1960.

9. Une politique sociale donnant aux salariés au sein de l'entreprise le sentiment d'une plus complète appartenance à la vie de celle-ci, en les intéressant aux résultats de son activité, tout en laissant au capital les pouvoirs de direction commandés par sa connaissance de l'ensemble des problèmes.

10. Une réforme profonde de l'enseignement assurant rapidement à notre pays le nombre suffisant de chercheurs, de techniciens et d'ingénieurs que requiert notre monde moderne, donnant à tous les jeunes des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur.

Vous aiderez Charles de Gaulle.

En votant pour ceux qui n'ont d'autre but que de soutenir son action de redressement.

Vous voterez pour René LEDUC.

Vous voterez pour l'U.N.R.

Vu, LE CANDIDAT :

Imprimerie Réaumur - 100, r. Réaumur, Paris-2e.